

Mardi 15/01/25

ETABLISSEMENT : Collège privé bilingue Montesquieu		NIVEAU D'APPRENTISSAGE : DEPARTAMENT DE : HIST-GEO-ECM			
ANNEE SCOLAIRE	EVALUATION	EPREUVE	CLASSES	DUREE	COEFFICIENT
2024-2025	N° 3	D'E. C.M	Tle A C D	2H00	2

PREMIERE PARTIE : L'EVALUATION DES RESSOURCES. (09 pts)

- 1- Dans une production de 10 à 15 lignes, Montre à travers deux arguments l'effectivité de la coopération entre le Cameroun et l'UE.
- 2- **Texte** : De la souveraineté illusoire des Etats africains

Le concept de France-Afrique est utilisé pour la première fois par Felix Houphouët Boigny en 1955, pour définir les bonnes relations, qu'il voulait établir avec la France. Pourtant, l'expression dérivée « Françafrique » a été forgée par François-Xavier Verschave. Ce dernier la décrit comme une « nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et en lobbies, qui polarisent sur l'accaparement et le pillage de deux rentes africaines : les matières premières et l'aide publique au développement.

Source : <https://www.ritimo.org/La-Françafrique-ce-système-politique-qui-perdure>

- a- Ressors une (01) attitude civique contenue dans le texte. **2pts**
- b- Présente un (01) avantage à promouvoir cette attitude. **2pts**

DEUXIEME PARTIE : L'EVALUATION DE L'AGIR COMPETENT. (09 pts)

THEME : La participation à la mondialisation.

Supports :

Document 1 : Coopération ACP / UE

Le 23 Juin 2000, l'union européenne (U. E) et 79 pays d'Afrique des caraïbes et du pacifique signent la convention de Cotonou (Bénin) mettant fin au système commercial réciproque entre les ACP et l'UE ; c'est l'avènement des accords de partenariat économique (APE). En 1963 la signature de la convention de Yaoundé (Cameroun) est le premier accord entre la communauté Economique Européenne (CEE) et 18 Etats Africains et malgaches associés. Elle porte sur l'aide financière et commerciale avec des préférences tarifaires non réciproques en faveur des produits de ces pays sur la coopération financière et technique et, surtout sur les projets d'infrastructures Economiques et Sociales. Entre 1975 et 2000 les accords de Lomé (I, II, IV) quant à eux donnent la priorité au développement industriel, la sécurité alimentaire et la promotion des droits de l'homme et la démocratie

Source : Raoul Marc Jennar in « Le monde diplomatique » N°-611 Février 2005, p.10

Document 2 : Le fonds européens de développement et le tiers-monde.

Malgré la somnolence manifeste des Etats de l'Afrique Centrale dans la consommation des crédits FED (Fonds Européen de Développement) mis à leur disposition, le Fonds Européen de Développement a déjà contribué à la réalisation de pas mal de projets dans la sous-région. Au Cameroun par exemple, le FED a permis sur le plan économique la construction de plusieurs infrastructures routières, à l'instar des axes régionaux Ngaoundéré-Toubooro-Moundou et Bertoua-Garoua-Boulaï, respectivement vers le Tchad et la République Centrafricaine, sur les axes reliant ces pays au port de Douala (9^e FED). Sur le plan de la santé, depuis 1994, la coopération avec l'UE a porté sur deux axes majeurs : la réorientation des soins de santé primaire et la mise en place d'un système national d'approvisionnement en médicaments essentiels (CENAME). Sur le plan politique, l'EU a contribué à l'appui au financement du programme pour l'amélioration de la gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques et l'appui au processus démocratique. Le FED est, en effet, l'instrument principal de l'aide communautaire mis à la disposition des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Source : Eugène DIPANDA, Mutation N°1767 du mercredi 25 octobre 2006.

Document 3 : Sommet de UE/ ACP



Source : google image .la coopération EU/ACP.com

Consulté le 22-02-2021

Consigne : La coopération Nord-Sud est une réalité qui couvrent plusieurs aspects tant pour les Etats ACP que pour l'Union Européenne. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après :

- 1- Analyse deux (02) domaines de coopération qui existent entre UE et les pays de l'ACP. **3 pts**
- 2- Présente un (01) grand avantage et un (01) grand inconvénient des APE pour les pays ACP. **3 pts.**
- 3- Comment sortir de l'étreinte des ACP vis-vis de l'UE ? Deux arguments suffisent. **3pts**

Examineur : M. Menounga Albert

Présentation : 2 pts